



BD 430
 contenance cadastrale = 755 m²

Légende :

- Zone a déclasser
- Application du parcellaire cadastral
- BD 430 N° de parcelle
- 16.92 Cotation des limites parcellaires

NOTA: LIMITES

- Le périmètre de l'ensemble de la parcelle a été établi d'après les signes de possession apparents et les limites n'ont pas fait l'objet d'un bornage contradictoire. Elles ne sont donc pas définies juridiquement. Les limites ne sont donc pas garanties. Seule une reconnaissance contradictoire des limites assurera la définition géométrique du périmètre, ainsi que toutes les informations s'y rapportant (cotations, surface,...)

- Pour toute implantation d'un ou plusieurs ouvrages, une mission de bornage contradictoire avec les parcelles riveraines devra être réalisée, afin de s'assurer aussi bien de la bonne implantation en limite de propriété que du respect des éventuels prospects.

{V25017-Plan de déclassement -Cession IndA.dwg}

AFFAIRE V25017

CLIENT
 Mairie de VITRY/SEINE
 Hotel de Ville
 2 AVENUE YOURI GAGARINE
 94407 VITRY S/SEINE CEDEX

VAL-DE-MARNE
VITRY-SUR-SEINE (94400)
 Rue Maurice Coquelin
 Section BD
 Parcelle n°430

PLAN DE DECLASSEMENT

Echelle : 1/200ème Format A3

OBSERVATIONS & NOTAS :
 - Système de coordonnées planimétriques : RGF93-CC49 -(Determination par GNSS).
 - Système de coordonnée altimétrique : NGF-IGN69 (altitudes normales) -(Determination par GNSS).
 - Relevés effectués le 11/02/2025.
 - Application graphique du parcellaire cadastral réalisée à titre indicatif. Les limites de propriété devront être déterminées par bornage contradictoire avec les propriétaires riverains ou délimitation du domaine public.

INDICE	A		
DATE	11/02/2025		
DESSINE PAR	IDO		
VERIFIE PAR	RPE		

Agence VAL-DE-MARNE
 38 Rue du Général Malleret Joinville
 Bâtiment D1
 94400 VITRY-SUR-SEINE
 Tél. 01 46 80 05 10
 val-de-marne@tge.fr

RESPONSABLE :
 REMI PLANTEFEVE
 Inscription à l'ordre sous le
 n°04906